



## **Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 novembre 2009 à Nax**

Le président Sandy Monnet souhaite la bienvenue aux délégués des sociétés de la FMVC à Nax pour la 62<sup>ème</sup> assemblée générale de la Fédération. Il rappelle l'ordre du jour, excuse l'absence du secrétaire Lionel Fontannaz (remplacé pour le procès-verbal par Denis Reynard), de Jean-René Roh, membre du comité, ainsi que des présidents d'honneur Innocent Héritier, Eugène Vuignier et André Rhoner.

### **1. Contrôle des présences**

Toutes les sociétés sont représentées, à l'exception du Corps de musique de Saxon pour cause de loto.

### **2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 08.11.2008 à Evolène**

Le procès-verbal est lu par Denis Reynard, remplaçant du secrétaire; il est accepté sans remarque particulière. Le président remercie Denis Reynard pour la tenue du procès-verbal.

### **3. Lecture et approbation des comptes avec rapport de la société vérificatrice**

Le caissier Raphaël Berthod donne lecture des comptes du 01.11.2008 au 01.11.2009. L'exercice totalise des recettes pour Fr. 6633.63 et des dépenses pour Fr. 6380.65, pour un bénéfice total de Fr. 252.98.

Raphaël remercie l'Echo du Prabé de Savièse qui a organisé à ses frais le week-end musical de la fanfare des jeunes.

Les représentants de l'Echo de la Dent-Blanche des Haudères, société vérificatrice, proposent d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier, ce qui est fait par acclamation et avec les remerciements au caissier.

### **4. Rapport du Président**

Le président Sandy Monnet revient sur quelques points forts de la saison écoulée.

Le festival à Evolène a été un franc succès et il remercie la fanfare l'Echo de la Dent-Blanche pour la parfaite organisation de cet événement.

Il remercie les organisateurs du concours qui s'est très bien déroulé. Le président souligne que le concours peut être financé en partie grâce à l'appui de la Loterie romande, via l'ACMV, à hauteur de Fr. 1500.-. Cet appui n'est pas assuré pour les années à venir, mais la Fédération est prête à puiser un peu dans les réserves afin de maintenir une cotisation modeste pour l'inscription à ce concours.

Notre fanfare des jeunes s'est produite le samedi soir sous la baguette experte de Simon Sulmoni, qui a repris le flambeau de David Bonvin. La prestation a été très appréciée par le public, malgré un nombre de répétitions restreint. Le président félicite tous ces jeunes pour leur excellent travail.

Le dimanche du festival s'est déroulé dans le timing prévu. Les prestations en salle se sont également déroulées sans accros majeurs, quand bien même l'on sait la difficulté à organiser une telle manifestation, les horaires sous cantines devant impérativement être respectés.

Le président remercie ensuite Victor Bonvin pour son engagement sans faille au sein de la commission musicale de l'ACMV. Il revient sur les 25 années de bons et loyaux services de Victor dans cette commission en soulignant que ce dernier a su rester à l'écoute des membres de notre association et apporter son savoir faire et son amour de la musique pour le bien de l'ACMV, en organisant des Master-class pour les musiciens, les directeurs, ainsi que des cours de préparation à la direction, cours de préparation pour les candidats trompettes militaire et enfin le contrôle des cours de l'ASM pour nos jeunes musiciens. Il s'est aussi occupé des tâches musicales lors des fêtes cantonales de Viège en 1995, Savièse en 2000, Collombey-Muraz en 2005 et La Souste en 2009.

C'est avec fierté qu'il a représenté la Fédération des musiques du Valais central au sein du comité cantonal. Le président le remercie pour tout cela et propose à l'assemblée de nommer Victor Bonvin membre d'honneur de la Fédération, ce qui est fait par acclamation.

En remplacement de Victor, le comité de l'ACMV a proposé lors de la dernière assemblée des délégués à Lens, Fabrice Fournier comme membre de la commission musicale. Sandy Monnet le félicite pour cette nomination et le remercie par avance pour le travail qu'il va accomplir au service des fanfares valaisannes,

Le président remercie encore Léo Clausen, secrétaire de l'ACMV, et André Rohner, membre du comité central de l'Association suisse des musiques, pour leur dévouement.

En conclusion, le président souhaite plein succès à l'Echo du Mont-Noble et au président du comité d'organisation Raphaël Berthod pour le prochain Festival.

## **5. Rapport de la Commission musicale**

Denis Reynard revient sur quelques tâches de la commission musicale.

### *1. Aspects musicaux du festival*

Il n'y a rien de particulier à mentionner, si ce n'est la difficulté de faire le programme des prestations, entre concert sous cantine et production devant le jury. La commission musicale essaie de contenter tout le monde.

### *2. Fanfare des jeunes*

La saison 2008-2009 a vu l'arrivée de Simon Sulmoni, directeur de la Laurentia de Bramois, à la baguette de notre fanfare des jeunes. 35 musiciens y ont participé et les répétitions étaient concentrées sur les mois d'avril-mai, ce qui paraît être une bonne solution. Les prestations de la Fanfare des jeunes durant le week-end du festival sont toujours appréciées.

Pour la saison prochaine, Denis aimerait voir toutes les fanfares envoyer des jeunes et il compte sur le soutien de tous les membres des différentes fanfares.

Il remercie Raphaël et Simon pour l'organisation de la saison, ainsi que l'Echo du Prabé pour l'organisation du week-end musical. Merci également à la Banque Raiffeisen pour le sponsoring des t-shirts.

Denis remercie encore David Bonvin, ancien directeur, pour l'excellent travail effectué et pour sa motivation avec les jeunes.

### *3. Concours des solistes*

Roger Pralong se dit satisfait de l'organisation du concours qui fonctionne bien. Il relève que, pour la première fois en 2009, toutes les fanfares ont été représentées au concours des solistes. Il rappelle que ce concours est avant tout destiné aux plus jeunes qui n'ont pas encore l'expérience des "grands" concours.

Denis Reynard précise que David Bonvin reprendra dès le festival 2011 la responsabilité de l'organisation du concours des solistes.

Roger Pralong rappelle encore la bonne participation de quatre sociétés de notre Fédération à la Fête cantonale de La Souste, à savoir Conthey, Sion, Saxon et Hérémence. Félicitations à ces fanfares.

Pour terminer, Roger Pralong fait part de sa volonté de quitter la commission musicale après le festival de Nax. Il fait appel aux différentes sociétés, notamment à Sion et Saillon, pour le remplacer dans ses fonctions.

Sandy Monnet remercie la Commission musicale pour son travail et demande des applaudissements.

## 6. Divers

Le président Sandy Monnet présente plusieurs points divers:

- Concernant la question de l'imposition des sociétés de musique (question posée lors de la dernière assemblée générale), l'ACMV a rencontré le Conseiller d'Etat Roch, mais pour l'instant, il n'y a pas de suite; l'ACMV relancera la question.
- Suite au décès de Georges Liand, l'Association des vétérans musiciens du Valais romand recherchent un représentant de la FMVC. Eddy Sauthier de Conthey veut bien accepter cette charge, décision pour laquelle il est applaudi.
- Comme déjà mentionné, le président propose de nommer Victor Bonvin comme membre d'honneur de la FMVC, ce qui est accepté par acclamation.
- Sur proposition de Conthey, une rocade entre Conthey et Saxon a eu lieu au sein du tournus de l'organisation du festival. Le président informe donc l'assemblée du nouvel ordre pour les années à venir:

- 2011: Saxon
- 2012: Aproz
- 2013: Hérémece
- 2014: Conthey

Dans le même ordre d'idée, Hérémece pourrait être intéressé à changer son année d'organisation, mais rien n'est encore proposé.

- En 2010 aura lieu un renouvellement statutaire des membres du comité. Deux ou trois postes seront à repourvoir, notamment la présidence, et le président invite déjà les différentes sociétés, particulièrement les dernières venues dans la Fédération, à songer à des candidatures.
- Les pancartes officielles de la FMVC pour les fanfares de Saillon et Sion seront confectionnées cette année et coûteront env. Fr. 600.-/pièce. Une éventuelle participation financière de la Fédération est envisageable.

Léo Clausen, secrétaire de l'ACMV, donne un rapide résumé de l'assemblée générale de l'ACMV de Lens:

- le président Daniel Vogel, démissionnaire, est remplacé par Jean-Maurice Delasoie;
- le président de la commission musicale Victor Bonvin, démissionnaire, est remplacé au sein de la commission musicale par Fabrice Fournier;
- la Fête cantonale de La Souste n'a connu aucun problème majeur, si ce n'est la disqualification de deux fanfares.

Léo Clausen encourage par ailleurs les fanfares à envoyer leurs jeunes aux examens de trompette militaire. Il demande aussi que les sociétés remplissent consciencieusement les formulaires de la Suisa.

Il remercie enfin le comité de la FMVC et la commission musicale de leur engagement.

Grégoire Berthod, co-président du comité d'organisation du festival de Nax, présente les grandes lignes du programme de la manifestation. Il remercie la commune de Nax pour l'apéritif qui sera servi à la suite de l'assemblée, et Michel Berthod pour la préparation du souper.

Arlette Théodoloz se demande s'il est nécessaire de changer la société vérificatrice des comptes de la FMVC pour l'année à venir, comme le caissier Raphaël Berthod fait partie de cette société (Echo du Mont-Noble). Le président confirme que cela ne pose pas de problème.

Les représentants d'Aproz demandent si toutes ou certaines sociétés ne voudraient pas refaire leur pancarte et profiter d'une offre liée à la confection de ces pancartes pour Sion et Saillon. La FMVC transmettra un e-mail aux sociétés pour voir s'il y a des intéressés.

Les représentants de Sion demandent s'il ne serait pas possible d'obtenir une facture pour le paiement du festival, plutôt que de continuer avec le système "contre remboursement". Raphaël Berthod rappelle que la décision avait été prise d'abandonner ce système pour une facture. En 2010 à Nax, le paiement se fera sur facture; pour la suite, il faudra également appliquer ce qui avait été décidé.

Comme il n'y a plus de remarques, le président donne la parole à Bernard Bruttin, président de la commune de Nax. Celui-ci souhaite la bienvenue aux délégués avant de présenter rapidement sa commune tout en évoquant la prochaine fusion avec Mase et Vernamiège pour former la commune de Mont-Noble.

Le président Sandy Monnet remercie Bernard Bruttin pour son mot. Il remercie tous les délégués pour leur présence, leur donne rendez-vous pour le festival à Nax et clôt ainsi l'assemblée.

Denis Reynard  
Secrétaire ad intérim